

Graines d'essences exotiques

Autor(en): **Kopp, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **19 (1868)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

accueilli avec faveur par chacun; c'est un nouveau gage de la direction à la fois scientifique et pratique que le journal continuera à suivre, et les anciens abonnés du *forestier pratique* en voyant le nom du rédacteur auquel ils tenaient à juste titre en tête du nouveau journal, l'accepteront sans aucune hésitation et ne s'en repentiront pas.

Quant à MM. Landolt, Kopp et de Greyerz ils ont acquis un nouveau titre à notre considération et à notre estime en travaillant chacun de leur côté, et non probablement sans quelque sacrifice, à une oeuvre que nous croyons avantageuse pour tous, et chacun leur en saura gré.

Yverdon, 28 janvier 1868.

C. Pillichody, expert forestier.

Graines d'essences exotiques.

La commission nommée par la société des forestiers suisses pour encourager les essais de culture d'essences exotiques se chargera encore cette année de procurer, dans les meilleures conditions possibles, aux administrations forestières suisses les graines de ces essences dont elles feront la demande. Elle publie ici un catalogue de ces graines pour 1868 avec invitation d'adresser les commandes aussi promptement que possible au soussigné.

Catalogue pour 1868.

I. Bois résineux.

		Prix	
		non compris les frais d'emballage et d'expédition.	
	par	Fr.	Ct.
* <i>Abies cephalonica</i> , sapin du Monte-Nero	loth	1	—
* " <i>Apollinis</i> , sapin de Grèce	"	—	78
* " <i>Reginae Amaliae</i> , sapin d'Arcadie	"	—	78
* " <i>Pinsapo</i> , sapin d'Espagne	"	—	78
" <i>balsamea</i> , sapin de Pensylvanie	"	—	70
" <i>canadensis</i> , sapin du Canada, Hemlock	"	—	70
* " <i>Nordmanniana</i> , sapin de Crimée	"	1	90
* " <i>Douglasii</i> , sapin de Californie	"	9	40
* " <i>Pichta</i> , sapin blanc de Sibérie	"	6	25
" <i>Mertensiana</i> , sapin Hemlock de Californie	100grains	2	60
" <i>alba</i> , sapin blanc d'Amérique	loth	2	30
* " <i>orientalis</i> , sapin d'Orient	100grains	1	30
* <i>Pinus excelsa</i> , pin de l'Himalaya	loth	5	10
* " <i>Lambertiana</i> , pin géant	"	3	25
" <i>resinosa</i> , pin résineux d'Amé- rique ou pin rouge	"	3	25
" <i>Sabiniana</i> , pin sabine, aiguilles atteignant une longueur de 15", cônes longs de 8 à 10" et larges de 5 à 6". Prix du plant fr. 11. 50. Semence nettoyée	"	3	25
<i>Pinus panachaica</i> , provenant du mont Boidas en Grèce, arbre d'ornement	"	1	60
<i>Larix americana</i> , mélèze d'Amérique	"	3	20
" <i>dahurica</i> , mélèze de Dahourie	100grains	3	10
" <i>Ledeburi (sibirica)</i> mélèze de Sibérie	100 "	2	—
* <i>Cedrus Libani</i> , cèdre du Liban	loth		80
* " <i>Atlantica</i> , cèdre de l'Atlas ou cèdre argenté	"		45
* <i>Juniperus virginiana</i> , genévrier de Vir- ginie, cèdre rouge de Virginie	"		30

		Prix		
		non compris les frais d'emballage et d'expédition		
		par	Fr.	Ct.
* Thuja gigantea, arbre de vie		loth	7	60
* Taxodium (Cupressus) distichum, cy- près des marais de Virginie, semence de qualité tout excep- tionnelle		"	—	75
* Sequoia sempervirens (gigantea) Cy- près géant		"	3	80
* Wellingtonia, gigantea, sapin géant de Californie, pin mammoth		"	15	—
Gingko biloba, Salisburia adiantifolia		100grains	3	70
II. Bois feuillus.				
* Quercus alba, chêne blanc		livre	3	20
* " rubra, chêne rouge		"	3	20
" coccinea, chêne écarlate		"	3	20
" tinctoria, chêne des teinturiers		"	9	50
Fagus americana, hêtre d'Amérique		loth	—	70
" obliqua		"	3	30
* Fraxinus americana, frêne d'Amérique		"	—	30
" ornus, frêne à fleurs		"	—	30
* Acer dasycarpum, érable argenté		"	—	55
" Negundo, érable à feuilles de frêne		"	—	15
" saccharinum, érable à sucre		"	—	26
" rubrum, érable rouge		"	—	55
* Celtis australis		livre	1	90
Tilia argentea, tilleul argenté		"	6	30
Platanus occidentalis, platane d'Amé- rique		"	1	60
* Betula lenta, bouleau tenace		loth	2	—
* Juglans alba, Carya alba, hikory, noyer blanc		livre	5	20
* Juglans nigra, noyer noir		10 noix	—	40
* " cinerea, noyer cendré		10 "	—	65

Les essences marquées d'une astérique sont tout particulièrement propres à des essais de cultures. On trouvera dans le Journal suisse d'économie forestière (années 64, 65 et 66) une description détaillée de ces essences avec l'indication de leur habitat, du climat et du sol qui leur conviennent, de leurs conditions de croissance, des qualités de leur bois, etc.

Pour que les essais de culture recommandés par la société forestière suisse et entrepris dans beaucoup de cantons répondent à leur but, il faut que les expériences qui ont été faites soient recueillies avec soin et portées à la connaissance du public : dans ce but nous prions nos collègues de bien vouloir communiquer au soussigné les résultats des essais qu'ils ont entrepris en ayant surtout égard à la germination des graines, à l'influence du chaud et du froid sur les jeunes brins, à la marche de l'accroissement, au repiquage, à la plantation à demeure et en ayant soin d'indiquer l'altitude, exposition et la nature des terrains où se font les essais.

Le président de la commission,

J. Kopp,
professeur à Zurich.

Bulletin.

Zurich. Les deux inspecteurs forestiers, MM. Meister de Benken et Steiner d'Unterstrass, qui comptent déjà l'un et l'autre 45 ans d'activité, ont été confirmés dans leurs fonctions après l'expiration du terme fixé par la loi.

Zurich. M. le colonel Walo de Greyerz, intendant forestier à Lenzbourg, a fait présent à l'école forestière suisse d'une collection de bois des plus précieuses et des plus intéressantes. Cette collection, qui contient de fort beaux échantillons, a été recueillie en partie par le donateur lui-même, en partie aussi par son père, M. l'inspecteur forestier G. de Greyerz, et par ses frères, E. de Greyerz, et l'inspecteur forestier A. de Greyerz. Ce cadeau a sensiblement enrichi les collections de l'école, et nous devons en être d'autant plus reconnaissants, que le donateur s'est privé d'un objet qui devait certainement lui être cher à bien des titres.

Zurich. M. l'inspecteur général des forêts Coaz à Coire a aussi fait don à diverses reprises de plusieurs collections présentant un grand intérêt; il a entre autres envoyé des disques coupés à des